

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 087-218709202-20260605-DEL_4026-DE

SLOW

Membres en exercice	11
Présents	10
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal du
5 juin 2026

Délibération n° 40/2026

Portant sur la désignation du correspondant défense

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 5 juin 2026 à 10h, selon convocation en date du 28 mai 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Fabienne AUDIBERT étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND – Adrien COUSSY – Régis de SOLMS – Jacques FAURIOT – Pierre FERLAND – Anne Louise LAURENT - Kévin NYLAND – Vicky PRÉCIGOUT - Édith LÉGER

Absente : Marie LINET (donne pouvoir à Dominique BERTRAND)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'intérêt de renforcer les liens entre la Nation et les forces armées ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de désigner un correspondant défense ;

Considérant que Monsieur le Maire, Régis de SOLMS, propose sa candidature ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner M. Régis de SOLMS en qualité de correspondant défense de la commune.

Fabienne AUDIBERT
Secrétaire de séance

Fait à MARVAL, le 5 juin 2026
Régis de SOLMS,
Maire

